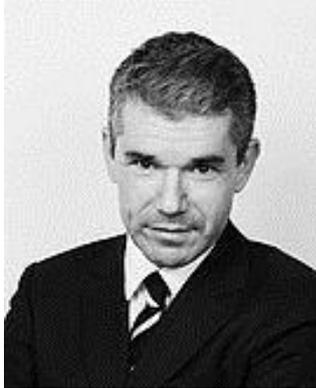




## FAMILLE PRIORITAIRE À L'EXPORT ÉNERGIES RENOUVELABLES

**LE FEDERATEUR : M. Jean Ballandras**



M. Jean Ballandras a été nommé Fédérateur à l'export pour les énergies renouvelables au mois de mai 2015. Il est actuellement Secrétaire général d'Akuo Energy en charge du développement de la stratégie de l'entreprise sur deux domaines : les énergies marines et les solutions « décarbonées » pour les territoires insulaires.

### Les énergies renouvelables, un marché à fort potentiel de développement

Le potentiel de développement des énergies renouvelables (EnR) est considérable. Leur croissance rapide est confortée par la mobilisation des acteurs étatiques et non-étatiques en faveur de la lutte contre le dérèglement climatique.

Le succès de la COP 21 en décembre 2015 marque un tournant dans la marche vers une économie bas carbone : elle a notamment permis l'émergence de

grandes coalitions d'acteurs engagés en faveur d'une réorientation des investissements vers des projets bas carbone et la diffusion des technologies vertes.

La France dispose de nombreux atouts et savoir-faire dans ces domaines : la nomination d'un Fédérateur a pour objectif de renforcer la visibilité et la lisibilité de l'offre française en matière d'énergies renouvelables, sur un marché fortement concurrentiel.

### L'action du Fédérateur vise à mieux comprendre la demande internationale, y apporter les réponses pertinentes et informer les donneurs d'ordres étrangers sur la capacité de l'offre française à répondre à leurs besoins

La mission de M. Jean Ballandras repose sur une feuille de route dont les grandes lignes sont les suivantes :

- ✓ *Promotion de l'offre française en matière d'énergies renouvelables dans les pays cibles identifiés*

Il s'agit de renforcer la visibilité des entreprises françaises sur le marché international des énergies renouvelables et de promouvoir une offre française lisible auprès des décideurs clés à l'étranger.

En lien avec les administrations compétentes et en étroite collaboration avec les initiatives export du Syndicat des Energies Renouvelables, l'action du Fédérateur se concentre sur un nombre limité de pays identifiés à l'export pour chaque filière

renouvelable, en s'appuyant sur les retours des entreprises exportatrices et les études menées par les syndicats professionnels et l'administration. Il participe à l'identification des acteurs et des forces en présence, afin de définir un premier plan d'actions partagé par les acteurs.

Enfin, il soutient les initiatives visant au regroupement des entreprises pour se projeter à l'international afin de les aider à présenter l'offre la plus pertinente, intégrée et globale.



---

## FAMILLE PRIORITAIRE À L'EXPORT ÉNERGIES RENOUVELABLES

---

✓ *Réflexion sur le dispositif de soutien public à l'export des EnR et fédération des acteurs*

Ces dernières années, les pouvoirs publics ont mis en place des dispositifs variés de soutien à la filière des EnR (notamment structuration de la filière, financements) visant au développement de la filière à l'export. Le Fédérateur participe à la réflexion collective engagée sur l'optimisation du soutien public à ce secteur.

Le fédérateur aide les acteurs à améliorer la diffusion des informations aux entreprises afin qu'elles bénéficient plus et mieux du dispositif de soutien existant (connaissance des appels d'offres, des instruments financiers, des partenariats internationaux).

✓ *Mise en place d'un « Partenariat Export » : développer les liens entre grandes entreprises et PME / ETI*

Le portage à l'exportation des PME/ETI par les grands groupes est essentiel afin de lever les barrières : contrainte financière, connaissance du territoire ou encore absence de réseaux et de liens avec les acteurs influents du pays.

L'objectif du fédérateur est ainsi de travailler sur l'articulation entre les projets à l'international des

grandes entreprises avec ceux des plus petites, et à la mise en place de partenariats durables ou ponctuels sur des marchés identifiés. Cette action est conduite en lien avec l'action « Solidarité de filière / relations grands groupes – PME » du contrat de filière.

### POINT DE CONTACT

**au Ministère des affaires étrangères et du développement international**

[magali.vuillaume@diplomatie.gouv.fr](mailto:magali.vuillaume@diplomatie.gouv.fr) - [xavier.rouard@diplomatie.gouv.fr](mailto:xavier.rouard@diplomatie.gouv.fr)